

TOURNOI INTERREGIONAL DE PARIS

Homologué sous le N°11 interrégional

Article 1 – Conditions de participation

Le Tournoi est réservé aux joueurs et joueuses licenciés traditionnels à la FFFT de la ligue Ile de France et des ligues limitrophes (Ligue du Centre, Ligue de Champagne Ardennes, Ligue de Bourgogne, Ligue de Picardie et la Ligue de Haute Normandie).

Les joueurs et joueuses qualifiés pour disputer les championnats de France individuel vétérans régional ainsi que les jeunes sélectionnés pour les championnats de France des régions cadets ne pourront pas participer au tournoi.

Article 2 – tableaux

Ce tournoi comprend les 8 tableaux suivants :

- Tableau A : < à 1100 points (NC à 65 masculins)
- Tableau B : Jeunes (Benjamins/minimes)
- Tableau C : Non numérotés Dames (NC à 25 féminines)
- Tableau D : < à 1400 points (NC à 50 masculins)
- Tableau E : < à 1700 points (NC à 35 masculins)
- Tableau F : < à 1800 points (NC à 30 masculins)
- Tableau G : < à 2109 points (NC à n°800)
- Tableau H : Toutes Séries.

Les tableaux sont limités en nombre de joueurs (joueuses) :

Tableau	Nombre maximum de joueurs
A	96
B	48
C	48
D	96
E	96
F	96
G	144
H	96

Les tableaux sont ouverts aux féminines et aux masculins en fonction du nombre de points inscrits sur la licence de la 2^{ème} phase 2007/2008.

Le tableau C est réservé aux féminines.

Les benjamins ne pourront participer qu'au tableau B (jeunes).

Article 3 – Inscriptions

Chaque joueur(euse) licencié(e) désirant participer au Tournoi doit s'acquitter d'un droit d'inscription fixé à :

5 € pour les tableaux B et C

7 € pour les tableaux A, D, E, F et G

8 € pour le tableau H

Chaque joueur(euse) peut s'inscrire dans deux tableaux maximum chaque jour.

Les inscriptions se font par l'intermédiaire du site du Comité de Paris (<http://paristt.com>).

Le règlement des inscriptions se fait en ligne via le site du Comité de Paris et la sécurité du paiement est assurée par le système **PAYPAL** (<https://www.paypal.com/fr/cgi-bin/webscr?cmd=xpt/bizui/WhatIsPayPal-outside>).

Il est également possible de s'inscrire en envoyant la fiche d'inscription avec le règlement financier correspondant. Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement financier.

Inscription par chèque à envoyer au plus tard avant le **lundi 18 février 2008** à :

F.F.T.T. – Comité de Paris
90/92, Bd Anatole France
93206 SAINT DENIS Cedex

Il ne sera pas accepté d'inscriptions par téléphone ou par mail.

Renseignements : mail : tournoi@paristt.com ou tél. : 01.48.09.21.45 de 9h30 à 12h30.

Article 4 – Organisation sportive

Ce tournoi aura lieu à la Salle Spécifique Carpentier et annexe au 81 boulevard Masséna, 75013 Paris, Métro : Porte d'Ivry, Porte de Choisy.

Il se déroulera sur 32 tables les samedi 23 et dimanche 24 février 2008.

Les horaires du samedi sont :

Tableau	Horaire de début :	Finales
A	13h	21h
B	14h	20h30
C	14h	20h30
D	17h30	22h
E	15h30	21h30

La fin des tableaux est prévue à 22h30.

Les horaires du dimanche sont :

Tableau	Horaire de début :	Finales
F	11h	17h30
G	9h	17h30
H	12h30	18h30

La fin des tableaux est prévue vers 19h.

L'horaire limite de pointage de chaque tableau est fixé à 30 minutes avant le début du tableau considéré pour les joueurs déjà inscrits et à 1 heure pour les inscriptions sur place. Passé ce délai, les joueurs ne pourront pas prétendre participer au tableau.

Article 5 – Responsables de l'organisation

Le Comité Départemental de Paris est le responsable de l'organisation.

Le responsable est : Régis FRICKER (regis.fricker@gmail.com)

Le Juge Arbitre de la compétition est : Xavier MARCASTEL (JA3) (xmlimeil@free.fr)

Spider : Gérard SALIOU

Article 6 – Déroulement sportif

Dans chaque tableau de 48 joueurs, de 96 joueurs, ou de 144 joueurs, l'épreuve se déroule de la manière suivante :

- Poules de 3 joueurs,
- Les deux premiers de chaque poule sortent dans un tableau à élimination directe avec placement dans le tableau en fonction de la place acquise dans la poule.

Les parties de tous les tableaux se disputent au meilleur des cinq manches de 11 points.

Article 7 – Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu à la Salle Carpentier à PARIS 15 minutes avant le début de chaque tableau sous la responsabilité du juge arbitre désigné.

Le tirage au sort sera réalisé en tenant compte des classements points.

Article 8 – Abandon

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour la poule dans laquelle il était qualifié ou abandonnant au cours de celle-ci aura pour conséquences l'annulation des résultats des parties auxquelles il a participé et sera classé dernier de la poule. Le (ou les) résultat(s) individuel(s) restera(ont) acquis pour les joueurs.

Article 9 – Retard

Sur tous les tableaux : si un joueur ne s'est pas présenté 10 minutes après l'appel d'une partie, il sera déclaré forfait.

Article 10 – Litiges

Le Juge Arbitre est le seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel.

Les règlements de la FFTT seront appliqués, notamment ceux concernant la tenue et le comportement dans l'aire de jeu.

Article 11 – Licences

Les joueurs devront se présenter obligatoirement avec leur licence validée (notamment en ce qui concerne la nouvelle réglementation des certificats médicaux).

AUCUN JOUEUR SANS NE POURRA PARTICIPER A LA COMPETITION SANS SA LICENCE.

Article 12 – Inscriptions sur place

Inscriptions sur place possibles dans la limite des places disponibles jusqu'à une heure avant le début du tableau et avec une majoration du montant de l'inscription de 2 euro par tableau. Inscriptions par ordre d'arrivée.

Article 13 – Montant des lots

Pour la distribution des récompenses, voir tableau de dotation ci dessous:

Tableaux		Vainqueur	Deuxième	Demi finalistes	Quart de finalistes
Tableau A	NC – 65	60 €	30 €	15 €	10 €
Tableau B	Jeunes	60 €	30 €	15 €	10 €
Tableau C	Féminines NC à 25	100 €	50 €	25 €	10 €
Tableau D	NC – 50	90 €	40 €	20 €	10 €
Tableau E	NC – 35	120 €	60 €	30 €	15 €
Tableau F	NC – 30	140 €	70 €	35 €	15 €
Tableau G	< à 2109 points	220 €	110 €	50 €	25 €
Tableau H	Toutes séries	450€	220€	110€	40 €

Pour les mineurs, les prix seront donnés en bons d'achats.

Si un tableau n'est pas rempli à 60%, la valeur des lots sera divisée par deux.

La valeur totale des gains s'élève à 2995€.

Article 14 – Divers

L'organisateur décline toutes responsabilités en cas d'accident, de pertes, de vols ou tout incident survenu au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et les trajets.

Les balles seront fournies par l'organisateur et seront de couleur orange, de ce fait les maillots oranges et jaunes sont interdits.